

Numéro	DL260605-DFAJ05	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Institutions et vie politique – Désignation de représentants	
Objet	Désignations au sein de divers organismes extérieurs et de représentants	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 5 juin 2026 à la salle des fêtes municipale

L'an deux mil vingt-six le cinq du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, MASSE-GRIESS Dominique, DREYFUS Elisabeth, RIMLINGER Barbara, FRUH Hervé, MADANI Naïma, HAAS Philippe, Adjoint, TRAPPLER Francis, SEIGNEUR Sylvie, FELLMANN Evelyne, FRUH Marie-José, VANDERLIEB Christine, KAYSER Joëlle, KIEHL Fabrice, BUCHHOLZER Jean-Christophe, LEVY Thomas, CLAUS Stéphanie, DUFANT Véronique, HERBEAULT Cédric, MONZINGER Nadine, MACIAZEK Pierre, HURELLE Gautier, BRANCHEREAU Loïc, CHABAN Ivan, TISSIER Elise, DURAND Jérémy, VIVET Laurent, LOUIS Lucas, Conseillers

Etaient absents :

- Madame HECKEL Huguette ayant donné procuration à Madame MASSE-GRIESS Dominique
- Monsieur SCHEUER Serge ayant donné procuration à Monsieur FRUH Hervé
- Monsieur RICHARD Yvon ayant donné procuration à Monsieur BUCHHOLZER Jean-Christophe
- Madame MARIVAL Sylvie ayant donné procuration à Madame RIMLINGER Barbara
- Madame MAGDELAINE Séverine ayant donné procuration à Monsieur DURAND Jérémy
- Madame GENDRAULT Pascale ayant donné procuration à Monsieur LOUIS Lucas

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME,
Directeur général des services

Nombre de conseillers présents :	29
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	29 mai 2026
Date de publication de la délibération :	19 juin 2026
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	19 juin 2026

Numéro	DL260605-DFAJ05	1/3
Matière	5.3. Institutions et vie politique – Désignation de représentants	

II. AFFAIRES GENERALES

5. DESIGNATIONS AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES EXTERIEURS ET DE REPRESENTANTS

La Ville dispose de sièges au sein de plusieurs instances extérieures aux organes de la commune.

Par la présente délibération, il est proposé de pourvoir les sièges des instances suivantes :

- Le comité directeur de l'APAVIG ;
- Le comité de suivi du Phare de l'Ill ;
- Le comité de contrôle analogue de la société publique locale l'Illiade ;
- Le collège des élus municipaux de l'OCAI ;
- Le conseil d'administration d'Illkirch Meinau Services ;
- Le collège des collectivités publiques de La Coopérative foncière ;
- Le collège des collectivités publiques de CITIZ ;
- Le conseil d'administration de la Mission locale pour l'emploi ;
- Le comité national d'action sociale (CNAS) ;
- Correspondant défense ;

Le Conseil municipal doit pourvoir ces sièges en désignant, en son sein, ses représentants.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment sont article L. 2121-21 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1^{ER} :

Le Conseil municipal décide de ne désigner aucun représentant au sein du Comité directeur de l'APAVIG.

Numéro	DL260605-DFAJ05	2/3
Matière	5.3. Institutions et vie politique – Désignation de représentants	

Sont désignés afin de siéger au sein du Comité de suivi du Phare de l'Il :

- Barbara RIMLINGER
- Naïma MADANI
- Hervé FRUH
- Yvon RICHARD

Sont désignés afin de siéger au sein du Comité de contrôle analogue de la société publique locale l'Illiade :

- Cédric HERBEAULT
- Stéphanie CLAUS

Sont désignés afin de siéger au sein du collège des élus municipaux de l'office du commerce et de l'artisanat illkirchois :

TITULAIRES

- Nadine MONZINGER
- Yvon RICHARD
- Hervé FRUH
- Serge SCHEUER
- Lamjad SAIDANI
- Fabrice KIEHL
- Francis TRAPPLER

SUPPLEANTS

- Evelyne FELLMANN
- Loïc BRANCHEREAU
- Joëlle KAYSER
- Barbara RIMLINGER
- Jean-Christophe BUCHHOLZER
- Pierre MACIAZEK
- Ivan CHABAN

Est désigné afin de siéger au sein du conseil d'administration d'Illkirch Meinau Services :

- Fabrice KIEHL

Est désigné afin de siéger au sein du collège des collectivités publiques de la Coopérative foncière :

- Christine VANDERLIEB

Est désigné afin de siéger au sein du collège des collectivités publiques de CITIZ – Auto'trement :

- Cédric HERBEAULT

Est désigné afin de siéger au conseil d'administration de la Mission locale pour l'emploi :

- Barbara RIMLINGER

Est désigné afin de siéger au sein du Centre national d'action sociale :

- Naïma MADANI

Numéro	DL260605-DFAJ05	3/3
Matière	5.3. Institutions et vie politique – Désignation de représentants	

Est désigné correspondant défense :

- Hugnette HECKEL

Après avoir décidé à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret,

ADOpte LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION

POUR : 31

ABSTENTION : 4 MAGDELAINE Séverine, DURAND Jérémy, LOUIS Lucas, GENDRAULT Pascale

Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance

Alexandre VINCENT-BEAUME

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal administratif de Strasbourg sis 31, avenue de la Paix – BP 51038 67070 Strasbourg Cedex, ou via l'application « Télérecours » sur le site internet <https://www.telerecours.fr> (articles R.414-1 et R. 414-2 du code de justice administrative) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative.
L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse.